**COMMON MARKET FOR EASTERN AND**

**SOUTHERN AFRICA**

**MERCADO COMUM PARA**

**AFRICA ORIENTAL E**

**AUSTRALE**

**Tel : +260 122 9725/32**

**Fax : +260 122 7318**

**Email : secgen@comesa.int**

**Web : http://www.comesa.int**



**COMESA Centre**

**Ben Bella Road**

**P O Box 30051**

**LUSAKA 10101**

**Zambia**

**MARCHE COMMUN DE**

**L’AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**

**LE PROGRAMME INNOVATION DU COMESA**

**Appel à Innovations 2021 devant être exposées et présentées au 8e Forum annuel de recherche   
du COMESA**

**Date limite de soumission : le 30 avril 2021**

**I. CONTEXTE**

Les Prix Innovation du COMESA ont été lancés en 2013 pour célébrer le 50e anniversaire de l'Union africaine. Ils visent à reconnaître et à célébrer les personnes et les institutions qui ont utilisé la science, la technologie et l'Innovation pour faire avancer le programme d'intégration régionale. Les premiers prix de l'Innovation ont été décernés lors du 17e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du COMESA tenu en février 2014 à Kinshasa (RDC) et les deuxièmes ont été présentés lors du 18e Sommet en mars 2015 à Addis-Abeba, Éthiopie.

Cette année, le COMESA a annoncé un appel à contributions sous le thème : « **Repenser le commerce et les affaires dans un monde sous** **Covid-19** ». Les articles sélectionnés seront présentés lors du 8e Forum annuel de recherche du COMESA prévu pour août 2021.

Le Coronavirus, qui a commencé comme une simple épidémie à Wuhan (Chine) en décembre 2019, s'est rapidement propagé à travers le monde, menaçant l'existence de l'humanité, l'intégration économique mondiale, les chaînes d'approvisionnement et la mobilité humaine en général. Au 12 janvier 2021, près de 89 millions de cas confirmés d'infections à la Covid-19 avaient été enregistrés dans le monde, plus de 1,9 millions de personnes ayant succombé à la maladie (Organisation mondiale de la santé, 2021).

La pandémie de Covid-19 a plongé l'économie mondiale dans une profonde récession comparable uniquement à la crise financière mondiale de 2008 et à la Grande Dépression des années 1930. Bien qu’étant une crise sanitaire, la pandémie de Covid-19 a entraîné des effets économiques et sociaux dévastateurs. Du côté de l'offre, les infections réduisent l'offre de main-d'œuvre et la productivité, tandis que les confinements, les fermetures d'entreprises et la distanciation sociale provoquent également des perturbations de l'offre. Du côté de la demande, les licenciements et la perte de revenus (liés à la morbidité, aux quarantaines et au chômage) et la détérioration des perspectives économiques réduisent la consommation des ménages et l'investissement des entreprises (Chudik et al., 2020).

Les perturbations économiques causées par la Covid-19 ont entraîné un effondrement sans précédent du commerce international en 2020 (CNUCED, 2020). Le Fonds monétaire international a prévu que le volume du commerce mondial des biens et des services se contracterait de 10,4% en 2020 et augmentera d'environ 8% en 2021. Les volumes commerciaux modérés reflètent en partie les changements possibles dans les chaînes d'approvisionnement, les entreprises redistribuant la production pour réduire les vulnérabilités liées à la dépendance vis-à-vis des producteurs étrangers. Alors que tous les pays devraient subir de fortes baisses des exportations et des importations, les économies dépendantes du tourisme connaîtront des baisses plus profondes en raison des restrictions de voyage et de la peur des consommateurs de contagion. Les exportateurs de pétrole ont subi un grave choc des termes de l'échange avec la chute des prix du pétrole.

Conformément au thème du Forum annuel de recherche, le COMESA recherche des concepts d'innovation à être exposés et présentés pendant le Forum. Les Concepts d'Innovation 2021 seront axés sur de nouveaux produits, de nouvelles méthodes de production et de nouvelles façons d'améliorer les technologies de faire les affaires. Sont également inclus dans les critères la méthodologie d'ouverture de nouveaux marchés, de nouvelles façons de faire les affaires, la conquête de nouvelles sources d'approvisionnement en matières premières et la mise en œuvre d'une nouvelle forme de commercialisation, entre autres. Bien que les Concepts d'Innovation s'adressent à tous les innovateurs des États membres, les 3 principaux groupes cibles sont les PME, les jeunes et les femmes.

***Les PME* *:*** Le COMESA a mis en place un programme dynamique pour favoriser le développement de nouvelles entreprises basées sur la technologie. Il est envisagé que les PME servent de véhicule pour exploiter les technologies existantes et les utiliser en vue d’améliorer la production industrielle. Cependant, les PME devraient être basées sur une technologie avec un fort potentiel de croissance. Ainsi, la nécessité de reconnaître et de récompenser les PME qui contribuent à la réalisation de cet objectif.

***La jeunesse :*** Le COMESA cherche à tirer parti de la nature et à accroître la capacité d'innovation de la population si jeune de la région pour un développement économique durable. Les jeunes sont mis au défi d'exploiter la science et la technologie pour créer de la richesse et des emplois. Par cette voie, ils peuvent fournir des moyens innovants de résoudre les défis auxquels la région est confrontée, tels que la sécurité alimentaire, la Covid-19, l'accès à l'éducation de base, les soins de santé, l'énergie, le changement climatique et l'industrialisation.

***Les femmes :*** Les femmes sont traditionnellement sous-représentées dans les domaines de la science et de la technologie. Par conséquent, le COMESA se concentrera sur elles et, comme les jeunes, les mettra au défi d'exploiter la science et la technologie pour trouver des moyens innovants de résoudre les défis de la région.

**II. CRITÈRES**

Le Secrétariat du COMESA souhaite solliciter des concepts d'innovation de personnes répondant aux critères suivants :

**Catégories :**

1. Jeunes (35 ans et moins --hommes et femmes)

2. Femmes (ouverte à toutes les femmes)

3. PME (Entreprises répondant à la définition de PME d'un État membre du COMESA)

4. Groupes (ouverte à tous les efforts de collaboration)

5. Institutions (ouverte à toutes les institutions de toute nature)

**Admissibilité**

Seules les catégories suivantes peuvent soumettre les Concepts d’Innovation :

* Citoyens ou résidents légaux de longue durée des États membres ;
* Équipes de moins de quatre membres avec au moins un citoyen d'un État membre ;
* Équipes de 5 ou plus avec au moins 3 citoyens d'un État membre ;
* Une équipe non-citoyenne sera considérée si tous ses membres résident légalement et que le projet est basé dans un État membre ;
* Les PME basées et opérant dans les États membres ;
* Toutes les institutions qui sont basées et exercent une activité commerciale substantielle dans les États membres.

**Critères**

Chaque soumission sera notée sur les aspects suivants :

* Nouveauté/Avancée significative dans le domaine ;
* Impact social (réel ou potentiel) ;
* Impact économique (réel ou potentiel) ;
* Brevetabilité

**L'appel à contributions**

Le COMESA invite maintenant les individus et les groupes à soumettre leurs innovations. Celles-ci seront évaluées de manière compétitive et les deux meilleures de chaque catégorie seront invitées au 8e Forum annuel de recherche du COMESA qui se tiendra en août 2021. Au cours du Forum de recherche, chacun des innovateurs sélectionnés aura l'occasion de présenter son œuvre tout au long de l’événement d'une semaine et présentera l'innovation audit Forum. Le Forum de recherche annuel réunit des fonctionnaires, le monde universitaire, des groupes de réflexion, des partenaires de développement et le secteur privé. Les 10 innovateurs sélectionnés seront informés d'ici le 30 mai 2021.

**Financement de la participation**

Le COMESA financera la participation des innovateurs au Forum de recherche. Le financement couvrira un billet d'avion aller-retour en classe économique, l'hébergement et une indemnité journalière de subsistance.

**Soumission**

Toutes les contributions doivent être en français ou en anglais, et les Concepts d'Innovation soumis par voie électronique **avant le 30 avril 2021** à l’adresse courriel [bmusengele@comesa.int](mailto:bmusengele@comesa.int) avec copie à [jkibiru@comesa.int](mailto:jkibiru@comesa.int), ou par courrier exprès ou recommandé au Secrétariat du COMESA.

■ ■ ■